



**One of us**  
contact@undenous.fr

*Paris, le 15 mai 2014*

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les enjeux relatifs à la protection de la vie et de la dignité humaines en Europe.

Les questions bioéthiques sont fondamentales car elles touchent à l'essence même de la vie. Elles doivent faire l'objet d'une grande attention et d'une réflexion intense en vue de respecter la dignité humaine. Soyez donc assuré de l'engagement de l'UMP sur ces enjeux. Nous déplorons le fait que le gouvernement de gauche instrumentalise ces sujets délicats à des fins idéologiques et nous combattons les régressions portées par la gauche dans ce domaine.

Pour l'UMP, les questions de bioéthique et les questions de société relèvent d'abord et avant tout du niveau national. Nous défendons le principe de subsidiarité et refusons que l'Union européenne se mêle de tout. Dans cet esprit, les eurodéputés UMP s'étaient opposés à l'adoption des rapports Estrela et Zuber, obtenant ainsi leur rejet. Quant au rapport Lunacek, nous nous étions largement engagés contre.

A nos yeux, ce n'est pas au Parlement européen de décider à la place des parlements nationaux dans ces domaines qui relèvent du droit national. Je tiens cependant à vous préciser les positions de l'UMP sur ces questions.

### **Recherche sur l'embryon**

Nous sommes opposés à l'autorisation de recherche sur l'embryon : l'embryon n'est ni un objet, ni un matériel de recherche. C'est d'autant plus vrai que les cellules souches adultes offrent des perspectives prometteuses pour la recherche sans poser de problème éthique. Nous défendons le principe d'une interdiction de la recherche sur l'embryon, avec une possibilité de dérogations limitées.

Nous considérons que les financements publics devraient être réorientés pour encourager la recherche sur les cellules souches non embryonnaires.

A l'échelle européenne, il ne nous paraît anormal que des programmes financent des recherches qui sont interdites dans certains Etats membres. Cela ne respecte pas le principe de subsidiarité.

### **Avortement**

Nous sommes opposés à la banalisation de l'avortement. L'article 1 de la loi Veil précise : « La loi garantit le respect de tout être humain dès le commencement de la vie. Il ne saurait être porté atteinte à ce principe qu'en cas de nécessité et selon les conditions définies par la présente loi. ». La suppression de la notion de détresse à l'initiative du gouvernement socialiste n'était pas opportune. De même, nous nous opposons à l'allongement du délai légal pour les interruptions volontaires de grossesse.

Nous considérons en revanche qu'il est nécessaire de mieux prévenir les grossesses non-désirées et de mieux accueillir les femmes enceintes en difficulté qui souhaitent garder leur enfant.

Là encore, il ne revient pas au Parlement européen d'imposer des contraintes pour élargir ou restreindre l'accès à l'avortement. Cela relève des législateurs nationaux.

### **Dépistage prénatal**

Le risque d'une dérive eugéniste liée au dépistage prénatal est très préoccupant, s'agissant du sexe de l'enfant ou d'un handicap éventuel.

Comme nous l'avons proposé lors des dernières conventions organisées par l'UMP sur les politiques du handicap, pour manifester le refus d'une dérive eugéniste face au handicap, nous souhaitons que les moyens consacrés à la recherche publique pour soigner une maladie grave soient significatifs au regard des moyens consacrés au dépistage prénatal de cette maladie.

Par ailleurs, nous souhaitons mieux accompagner les familles qui sont confrontées à la découverte d'une maladie lors d'un dépistage prénatal. Les personnels médicaux doivent être mieux formés à l'annonce du handicap et les familles doivent pouvoir être mises en relation avec des associations qui facilitent l'accueil des enfants malades ou handicapés.

Il faut également changer la perception de la société sur le handicap, faire en sorte que chaque enfant puisse être accueilli dans les meilleures conditions, quel que soit son handicap. De ce point de vue, le film réalisé dans le cadre de la journée mondiale de la trisomie 21, « Dear future Mom », est une excellente initiative.

### **PMA/GPA**

Nous combattons avec fermeté l'ouverture de la PMA aux couples de même sexe, ainsi que la légalisation de la gestation pour autrui, défendant par là-même les droits de l'enfant plutôt que le droit à l'enfant.

### **Fin de vie**

Nous refusons l'acharnement thérapeutique et l'euthanasie. Nous soutenons le développement des soins palliatifs et l'amélioration de la prise en charge de la souffrance. Nous nous opposons avec force toute tentative de législation de l'euthanasie ou du suicide assisté.

### **Liberté de conscience**

Nous défendons les mesures qui permettent l'exercice de la liberté de conscience dans les situations où le droit à la vie est menacé, conformément aux valeurs fondamentales de l'Union européenne.

Pour promouvoir la dignité humaine, le seul vote utile aux élections européennes, c'est l'UMP. Seul un groupe parlementaire qui a du poids sur la scène européenne peut défendre efficacement ces principes bioéthiques. La dispersion des voix vers des listes extrêmes incapables de peser au Parlement européen ou des listes de témoignage qui n'obtiendraient pas le nombre de suffrages minimum pour avoir un élu au Parlement européen, ne serait pas un service rendu à la défense de la vie et de la dignité humaine.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

*et les plus cordiaux*

  
**Guillaume LARRIVE**  
Directeur de la campagne  
pour les élections européennes,  
Député de l'Yonne